

Règlement.

Course comptant pour le
Challenge Vauclusien

ORGANISATION Foulée du chasselas Organisation, Le Thor

RAVITAILLEMENTS 5 km – Arrivée.

DOUCHE AU GYMNASSE

ANIMATION René Richard avec de multiples animations

DISTANCES – CATEGORIES

Course 11,5 km → dénivelé + 187 m, du cadet au M² homme et femme – nés avant le 01/01/2010

Course de 5 km → coureurs nés avant le 1 er janvier 2012

Parcours enfants 990 m → Ecole d'Athlétisme, Poussins, benjamins, nés en 2013 et après

Marche 7 km → Participants nés avant le 1 er janvier 2010 (bâtons autorisés)

INSCRIPTIONS ET PAIEMENT

Par internet : www.kms.com

Prix : 11,5 km : 15€ / 5 km et marche : 10€ / Pas d'inscription sur place

Joindre sur KMS le certificat P.P.S

Parcours enfants : inscription 2€ reversé à l'association Petits Pincs (enfants hospitalisés atteints de maladies graves), uniquement sur place.

Retrait des dossards : Sur place 5 km, 11,5 km et marche.

DEPART/ARRIVEE Boulodrome. Parcours enfants 990 m à 11h30. Course 11,5 km 9h30

5 km et Marche : 9h45

TEMPS LIMITE 2h. A cet instant, ne bénéficiant plus des structures d'organisation, les participants seront invités à s'arrêter.

RECOMPENSES / CLASSEMENT

Challenge du nombre pour les 3 premiers clubs

Pour le 11,5 km et le 5 km : Les 3 premier(e)s au scratch, le premier(e) de chaque catégorie seront récompensé(e)s

990 m Enfants et Marche : Pour la course des enfants pas de chronométrage, pas de classement, pas de podium, mais plein de bonheur.

RENSEIGNEMENTS Tél : Jean-Philippe Escobar 06 76 78 81 99 ou Jérôme Van Amerongen 06 37 93 88 87

SECURITE La police municipale sera présente. Un service médical est assuré par l'UDSP, 1 médecin, 2 kinésithérapeutes. Les coureurs sont tenus de respecter le code de la route. Les organisateurs seuls se réservent le droit d'interpréter le règlement. Le concurrent inscrit renonce expressément à faire valoir ses droits quelconques à l'égard des organisateurs pour quelque raison que ce soit. La participation implique d'office l'acceptation du présent règlement.

DROIT A L'IMAGE Les participants par l'acceptation de ce règlement donnent aux organisateurs l'autorisation d'utiliser et de diffuser toutes les images ou les films de la course.

« L'organisateur se réserve le droit, en cas de nécessité, de modifier ce règlement. »

Apéritif au Boulodrome à 12h00